



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19267>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 78**

Annonce n° **24-19267**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPM - DSAF

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 12000103700023

Ville : Paris cedex 07

Code postal : 75334

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 91, 92, 93, 94, 95, 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Efebou FAYA TAGBA

Adresse mail du contact : Bam.oe@pm.gouv.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Capacités financières : 1. les chiffres d'affaires globaux, au cours des trois derniers exercices disponibles et les chiffres d'affaires annuels dans les domaines d'activité couverts par la présente consultation, au cours des trois derniers exercices disponibles ; 2. la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Capacités professionnelles et techniques : 3. la présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 4. les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3

dernières années ; 5. la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PLAN DE COMPTAGE ET REGULATION DE LA DILA

Code CPV principal - Descripteur principal : 45453000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'opération a pour objet les travaux de comptage et régulation du chauffage dans les locaux de la DILA.

Lieu principal d'exécution du marché : PARIS

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** L'opération a pour objet la réalisation des travaux d'électricité courants forts et courants faibles dans les locaux de la DILA.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45315300

Lieu d'exécution du lot : PARIS

- **Description du lot :** L'opération a pour objet la réalisation des travaux de CVC-PLOMBERIE à mettre en oeuvre dans le cadre du projet de plan de comptage de la DILA.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45330000

Lieu d'exécution du lot : PARIS

- **Description du lot :** L'opération a pour objet la réalisation des travaux de RÉGULATION / G.T.B à mettre en oeuvre dans le cadre du projet de de plan de comptage de la DILA.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45317000

Lieu d'exécution du lot : PARIS

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des sites mentionnées ci-dessous est obligatoire. Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats doivent obligatoirement visiter le site suivant : 26 rue Desaix, Paris 15ème.

Autres informations complémentaires : Visite obligatoire : L'inscription préalable est obligatoire et la demande d'accès doit être formalisée, au moins 48h avant la date de visite, avec tous les documents listés ci-dessous. Les dates limite sont précisées en page de garde du règlement de la consultation (RC). Conditions de remise des offres : les modalités de dépôt des offres sont précisées dans le RC. La consultation est dématérialisée. Les offres sont obligatoirement remises via le site <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Les modalités de dépôt des offres sont précisées dans le règlement de la

consultation. Négociation : En application de l'article R2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité, de ne pas négocier avec les soumissionnaires et d'attribuer directement les marchés sur la base des offres initialement remises. Toutefois, les soumissionnaires sont invités à faire leurs meilleures propositions, l'acheteur pouvant aussi attribuer directement les marchés aux entreprises qui ont soumissionné les offres les plus avantageuses sans ouvrir les négociations. S'il décide de négocier, l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations sur les aspects techniques ainsi que sur les prix avec tous les soumissionnaires ayant présenté des offres appropriées (cf. article 7 du RC). Cautionnement et garanties exigés : voir article 12.1 du CCAP. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les sommes dues sont payées conformément aux dispositions de l'article L2192-10 du code de la commande publique (CCP). Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours, les intérêts moratoires sont dus. Conformément à l'article R2192-31 du code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à ses opérations principales de refinancement les plus récentes en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir majoré de 8 points de pourcentage. Conformément aux articles D2192-35 et R2192-36 du code de la commande publique, le retard de paiement donne lieu de plein droit et sans autre formalité au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à 40 euros. Les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont payés dans un délai de 45 jours suivant la mise en paiement du principal. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement conjoint le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : français. Critères d'attribution Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 2° du code de la commande publique. Les marchés sont attribués au(x) soumissionnaire(s) ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres pondérés suivants, communs à l'ensemble des lots : Critère 1) Valeur technique (60 points): Sous-critère 1 : Moyens de l'entreprise pour la réalisation des travaux (20 points) Sous-critère 2 : Organisation pour la réalisation des travaux (20 points) Sous-critère 3 : Maitrise et limitations des nuisances vis-à-vis de l'environnement (20 points) Critère 2) Coût (40 points) Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement à l'amiable des litiges, 6 rue Louise Weiss, F - 75013 Paris Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75004 Paris Cedex 04, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, télécopieur : +33 0144594646, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2024